


**RUBRIQUE 1: Identification de la substance / du mélange et de la société / l'entreprise**

- 1.1 Identificateur de produit** Sotin S 200 Détartrant rapide
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange es utilisations déconseillées**
- 1.2.1 Utilisations pertinentes** Produit de nettoyage, détartrants
- 1.2.2 Utilisations déconseillées** Aucun connu.
- 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
Producteur / fournisseur SOTIN GmbH & Co.KG
 Industriestraße 6
 55543 Bad Kreuznach / ALLEMAGNE
 Téléphone +49 (0) 671-8 94 89-0
 Téléfax +49 (0) 671-8 94 89 25
 Homepage www.sotin.de
 E-Mail info@sotin.de
- Service chargé des renseignements** Laboratoire
- 1.4 Numéro d'appel d'urgence**
Société + 49 (0) 671 – 89489-0 Lu-Ve 7:30 – 18:00

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- 2.1 Classification de la substance ou du mélange**
Classification selon le règlement (CE) n° 1727 / 2008
 Skin Irrit.: H315 Provoque une irritation cutanée.
 Eye Irrit.2: H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- 2.2 Éléments d'étiquetage** Le produit doit être marqué selon les directives de GHS / CLP.
- Pictogrammes de danger**
- 
- Mention d'avertissement** ATTENTION
- Contient** Acides organiques et inorganiques
- Mentions de danger** H315 Provoque une irritation cutanée.
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- Conseils de prudence** P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
 P102 Tenir hors de portée des enfants.
 P234 Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
 P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux.
 P302+ P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon.
 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.
- 2.3 Autre dangers**
Dangers physico – chimiques Effets corrosifs pour les métaux.
Autres dangers Aucun.

RUBRIQUE 3: Composition / Information sur les composants**Description**

Le produit est un mélange.

Composants

	EINECS/EG Reg.nr.	CAS	Conc. [%]	Classification
Acide amidosulfurique	226-218-8 01-2119488633-28-xxxx	5329-14-6	10 - 15	Eye Irrit.2, H319 ; Skin Irrit.2, H315 ; Aqu. Chron.3, H412
Acide citrique	201-069-1	77-92-9	1 - 5	Eye Irrit.2, H319

Commentaire relatif aux composants

Ne contient pas ou moins de 0,1% des substances énumérées dans la liste (liste des substances dites préoccupantes, candidates pour la procédure d'autorisation (SVHC)).

Indications complémentaires

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au RUBRIQUE 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1 Description des premiers secours****Indications générales**

Changer les vêtements souillés et imprégnés.

Après inhalation

Assurer un apport d'air frais. En cas de malaises, se rendre chez le médecin.

Après contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver à l'eau chaude. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Protéger l'œil non contaminé. Appeler aussitôt un médecin.

Après ingestion

Appeler aussitôt un médecin. Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter les symptômes. Transmettre cette fiche au médecin.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1 Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Mousse stable aux alcools. Produits extincteurs en poudre. Eau pulvérisée. Dioxyde de carbone.

Moyens d'extinction non appropriés

Jet d'eau à grand débit.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de : Oxyde de carbone (CO), hydrocarbures non brûlés.

5.3 Conseils aux pompiers**Équipement spécial de sécurité**

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Autres indications

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Sol très glissant au déversement du produit.

6.2 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Empêcher la propagation à la surface (par ex. à l'aide de digues ou de barrières anti-huile). Ne rien rejeter dans les canalisations d'égout / les eaux superficielles / les eaux souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable, sciure, liant universel, terre à diatomées). Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir section 7, 8 + 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Aucune mesure particulière n'est pas nécessaire en cas de bonne utilisation.

7.2 Conditions d'un stockage sur, y compris d'éventuelles incompatibilités

Prévoir un sol résistant aux acides.

Ne pas stocker en commun avec : agents oxydants, alcalis.

Autres indications sur les conditions de stockage

Maintenir les récipients hermétiquement fermés. Conserver les récipients dans un endroit bien ventilé.

Class de stockage : 12 Liquides ininflammables

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1 Paramètres de contrôle****Composants possédants une valeur limite d'exposition (FR)**

Aucune donnée n'est disponible.

Remarques supplémentaires

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition**Indications complémentaires sur la configuration des installations techniques****Protection des yeux**

Lunettes de protection (EN166).

Protection des mains

Les indications sont données à titre de recommandation. Lors d'informations ultérieures, veuillez consulter le fournisseur de gants.

Caoutchouc butyle, >120min (EN 374)

Protection du corps

Non applicable.

Divers

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques. Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau. Ne pas respirer les fumées/ vapeurs.

Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail. Avant les pauses et avant de quitter le travail, se laver les mains.

Protéger la peau en appliquant une pommade.

Protection respiratoire

Non applicable.

Risques thermiques

Pas d'information disponible.

Limitation et surveillance de l'exposition de l'environnement

Se conformer aux réglementations environnementales applicables limitant les rejets dans l'air, l'eau et le sol.

RUBRIQUE 9 : Propriétés physiques et chimiques**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Aspect liquide

Couleur vert

Odeur	caractéristique
Seuil olfactif	non déterminé
pH	1
Point de fusion / point de congélation	non déterminé
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition [°C]	non déterminé
Point d'éclair [°C]	non déterminé
Taux d'évaporation	non déterminé
Température d'inflammation [°C]	non déterminé
Limites inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosive	non déterminé
Limites supérieures d'inflammabilité ou limites d'explosive	non déterminé
Pression de vapeur	non déterminé
Densité de vapeur	non déterminé
Densité relative [g/cm ³]	1,08
Solubilité(s) avec l'eau	miscible
Solvants organiques	non déterminé
VOC (CE)	non déterminé
Coefficient de partage n-octanol / eau	non déterminé
Température d'auto-inflammabilité [°C]	non déterminé
Température de décomposition	non déterminé
Viscosité	non déterminé
Propriétés explosives	non déterminé
Propriétés comburantes	non déterminé
Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- 10.1 Réactivité**
Aucune donnée n'est disponible.
- 10.2 Stabilité chimique**
Stable sous des conditions environnementales normales (température ambiante).
- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses**
Corrosif pour les métaux. Réagit au contact des bases fortes et des agents d'oxydation.
- 10.4 Conditions à éviter**
Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- 10.5 Matières incompatibles**
Corrosif pour les métaux.
- 10.6 Produits de décomposition dangereux**
Pas de produits de décomposition dangereux connus.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

Données toxicologiques spécifiques à ce produit ne sont pas connues. La classification a été effectuée par calcul d'après la Directive Préparations.

Effet primaire d'irritation**Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Aucune donnée n'est disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Aucune donnée n'est disponible.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Aucune donnée n'est disponible.

Effet CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**Mutagénicité sur les cellules germinales**

Aucune donnée n'est disponible.

Cancérogénicité

Aucune donnée n'est disponible.

Toxicité pour la reproduction

Aucune donnée n'est disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique

Aucune donnée n'est disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Aucune donnée n'est disponible.

Danger par aspiration

Aucune donnée n'est disponible.

Remarques générales

Données toxicologiques de produit complet ne sont pas disponibles.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1 Toxicité****Toxicité aquatique**

Aucune information de toxicité aquatique n'est disponible sur le mélange.

12.2 Persistance et dégradabilité

Pas d'information disponible.

Comportement dans les compartiments de l'environnement

Pas d'information disponible.

Comportement dans les stations d'épuration

Pas d'information disponible.

Biodégradabilité

Pas d'information disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas d'information disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB :

Non applicable.

12.6 Autres effets néfastes

Données écologiques de produit complet ne sont pas disponibles. Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement et dans les canalisations d'égout.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1 Méthodes de traitement des déchets****Produit****Recommandation :**

Recommandation: Eliminer comme déchet dangereux.
Disposition du même rang avec les autorités au besoin.

Catalogue européen des déchets (recommandé)

070601* eaux de lavage et liqueurs mères aqueuses

Emballages non nettoyé

Les emballages non contaminés peuvent être recyclés.
Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.

RUBRIQUE 14: Informations relative au transport**14.1 Numéro ONU**

ADR, RID, ADN, IMDG, IATA UN 3264

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**ADR/RID**

UN 3264 LIQUIDE INORGANIC CORROSIF, ACIDE, N.S.A.
(ACIDE SULFAMIQUE, mélange)

ADN

UN 3264 LIQUIDE INORGANIC CORROSIF, ACIDE, N.S.A.
(ACIDE SULFAMIQUE, mélange)

IMDG

UN 3264 CORROSIVE LIQUID, ACIDIC, INORGANIC, N.O.S.
(SULPHAMIC ACID, mixture)

IATA

UN 3264 CORROSIVE LIQUID, ACIDIC, INORGANIC, N.O.S.
(SULPHAMIC ACID, mixture)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport**ADR/RID**

Classe 8
Étiquette 8

ADN

Classe 8
Étiquette 8

IMDG

Class 8
Label 8

IATA

Class 8
Label 8

14.4 Groupe d'emballage

III

14.5 Dangers pour l'environnement

Marine Polluant Non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

No EmS: F-A, S-B

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Pas d'information disponible.

Indications complémentaires de transport**ADR/RID/ADN**

Quantités limitées (LQ) 5kg

Quantités exceptées (EQ) Code: E1

Catégorie de transport 3

Code de restriction en tunnels E

IMDG

Limited quantities (LQ) 5kg

Excepted quantities (EQ) Code: E1

UN "Model Regulation"

UN 3264 LIQUIDE INORGANIC CORROSIF, ACIDE, N.S.A.
(ACIDE SULFAMIQUE, mélange), 8, III.

RUBRIQUE 15 : Informations réglementaires**15.1 Réglementations / législation particulières à la substance ou mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Prescriptions de CEE**

1967/548 (1999/45); 1991/689 (2001/118); 1999/13; 2004/42;
648/2004; 1907/2006 (Reach); 1272/2008; 75/324/EWG
(2008/47/EG); 453/2010/EG

Règlements de transport

ADR (2013); IMDG-Code (2013, 36. Amdt.); IATA-DGR (2014)

Réglementations nationales (FR)

Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France 2012.

WGK (DE) : 1, (Classification propre) : peu polluant.

Observer les restrictions d'emploi

Observer les restrictions d'emploi qui s'appliquent aux femmes enceintes ou qui allaitent.

Observer les restrictions d'emploi qui s'appliquent aux jeunes.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Pur cette matière, une appréciation de sécurité des matières été réalisée.

RUBRIQUE 16 : Autres informations**16.1 Phrases importantes**

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

16.2 Acronymes et abréviations

ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

CAS: Chemical Abstract Service

CE : Communauté Européenne

CEE : Communauté économique européenne

CLP:	Classification, Labelling and Packaging of Chemicals [Règlement relative à la classification, à l'étiquetage et à la emballage ; règlement (CE) no 1272/2008]
DNEL:	Derived No Effect Level
EC50:	Median effective concentration
EINECS:	European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
EmS:	Emergency Schedules
GHS:	Globally Harmonised System
IATA:	International Air Transport Association
IATA-DGR:	International Air Transport Association – Dangerous Goods Regulations
IBC-Code:	International Code for the Construction and Equipment of Ships carrying Dangerous Chemicals in Bulk
ICAO:	International Civil Aviation Organisation
IFA :	Institute de protection contre les maladies et les accidents du travail
IMDG:	International Maritime Dangerous Goods Code
MARPOL:	International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships
PBT:	Persistent, bioaccumulative and toxic substance
PNEC:	Predicted No Effect Concentration
REACH:	Registration, Evaluation, Authorisation of Chemicals
RID:	Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses
VOC:	Volatile organic compounds
vPvB:	very Persistent and very Bioaccumulative
Aqu. Chron. 3:	Hazardous to the aquatic environment – Chronic Hazard, Category 3
Eye Irrit.2:	Eye Irritation, Hazard Category 2
Skin Irrit. 2:	Skin irritation, Hazard Category 2

16.3 Autres informations**sections modifiées**

SECTION 1 + 8 + 9 + 11+ 12+14

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un Rapport juridique contractuel